

MUNICIPALITÉ DE **Chartierville**

Le 10 janvier 2011

Séance régulière du Conseil municipal, tenue au Centre communautaire à 19h.

1. Ouverture de la séance :

Le Maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h.

Sont présents : Les conseillers Jacques Blain, Louis Désy, Camille Fortier, Jocelyn Poulin et Roland Lescault. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme et la secrétaire-trésorière adjointe Odette Bérard sont aussi présentes.

11-2015

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Camille Fortier, appuyé par Louis Désy d'adopter l'ordre du jour avec un ajout à l'item 7 :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux des 6 et 13 décembre 2010.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :

Avis de motion concernant un amendement au règlement 2010-03 afin de fixer les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2011 et les conditions de perception

Contrat et convention incendie - CAUCA

Remplacement du maire à la MRC du Haut-Saint-François

Formation Stéphane Baribeau, inspecteur en bâtiments

Rémunération des pompiers - ajout

Divers

8. Période de questions
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

11-2016

3. Adoption des procès-verbaux des 6 et 13 décembre 2010 :

Il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Jacques Blain d'adopter les procès-verbaux des 6 et 13 décembre 2010 tels que présentés. Adopté à l'unanimité.

4. Adoption des revenus & dépenses :

11-2017

Il est alors par Camille Fortier, appuyé par Jocelyn Poulin d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2010 pour un total des dépenses de 43 160,76 \$ et un total des revenus de 5 050,31 \$.

5. Rapport du Maire :

M. Bellehumeur parle de la rencontre avec des représentants de la firme Genivar, firme d'ingénieurs choisie pour le dossier d'assainissement des eaux usées, représentée par M. Dominic Mercier. La firme a débuté les tests de dénivellation et d'ici quelques semaines nous devons choisir l'emplacement, soit l'achat du terrain. Par la suite il faudra finaliser le dossier du règlement d'emprunt. À suivre.

M. Bellehumeur parle aussi de la convention qui doit être signée avec la Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA) d'ici la fin de janvier suite au désistement de la Ville de Sherbrooke de continuer à desservir certaines municipalités dans le dossier 9-1-1. Dossier aussi à suivre.

7. Rapport des comités ad hoc :

Divers :

Roland Lescault et Camille Fortier assisteront à une rencontre à la MRC concernant le dossier du patrimoine religieux et l'enjeu de nos églises. À suivre.

Infrastructures municipales :

Jocelyn Poulin nous informe que le branchement de la caméra dans la salle des ordinateurs est terminé ; il verra avec Réginald Goyette pour le branchement de la caméra extérieure à l'arrière du Centre communautaire.

Pour sa part Jacques Blain nous parle de M. Marc Filiatrault de Notre-Dame-des-Bois qui serait prêt à dispenser des cours d'introduction aux ordinateurs à toutes les personnes intéressées. Un formulaire d'évaluation des besoins leur sera distribué afin de connaître leur niveau de connaissance.

8. Informations, correspondance & demandes diverses :

Avis de motion concernant un amendement au règlement 2010-03.1 afin de fixer les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2011 et les conditions de perception :

M. Bellehumeur informe les membres de la raison de cette deuxième assemblée spéciale qui devra se tenir concernant l'adoption du budget. Suite à un mauvais calcul avec le logiciel Excel, le budget avait des revenus plus élevés que le montant des dépenses et suite à cette constatation un nouveau calcul a été fait en baissant le taux de taxes et en retirant le montant qui avait été pris à même les surplus.

11-2018

Un avis de motion est donc présenté par Roland Lescault concernant l'adoption du budget 2011. Une nouvelle assemblée spéciale se tiendra le lundi 24 janvier 2011 pour l'adoption du budget et un avis public a été affiché à cet effet le 11 janvier dernier.

11-2019

Contrat et convention incendie - CAUCA

ATTENDU QUE le conseil municipal de Chartierville a pris connaissance du contrat et de la convention incendie proposés par la Centrale des Appels d'Urgence Chaudières-Appalaches (C.A.U.C.A) pour le service 9-1-1, pour une période de (5) ans, qui prendra effet à la fin de notre contrat avec (Centre 9-1-1 actuel)

ATTENDU QUE, le conseil municipal de Chartierville approuve le contrat et la convention incendie proposés par C.A.U.C.A. ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jocelyn Poulin, appuyé par Louis Désy et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Chartierville autorise la signature du contrat et de la convention incendie pour le service de réponse de la Centrale des appels d'urgence Chaudières-Appalaches (C.A.U.C.A.) pour le service 9-1-1, pour une période de (5) ans, à partir du 31 janvier 2011 ;

QUE le maire M. Jean Bellehumeur et la secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme soient autorisés à signer le contrat et la convention incendie, pour et au nom de la municipalité de Chartierville ;

QUE l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec verse, à compter du 31 janvier 2011 ou dès qu'il sera possible, à la Centrale des appels d'urgence Chaudières-Appalaches (CAUCA) toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244,68 de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui lui sont dues ;

QU'une entente soit prise avec le Groupe Service Client 9-1-1 de Bell Canada pour le transfert de Centre 9-1-1 et de Répartition Incendie. Adopté à l'unanimité.

11-2020

Remplacement du maire à la MRC du Haut-Saint-François :

Il est proposé par Jacques Blain, appuyé par Camille Fortier que la Municipalité de Chartierville mandate M. Roland Lescault à titre de remplaçant du Maire Jean Bellehumeur, lorsque celui-ci ne pourra être présent, pour les réunions devant se tenir à la MRC du Haut-Saint-François.

11-2021

Formation Stéphane Baribeau, inspecteur en bâtiments :

Il est proposé par Jacques Blain, appuyé par Jocelyn Poulin et résolu à l'unanimité que :

✚ Que la Municipalité de Chartierville défraie la moitié des frais d'adhésion 2011 pour la COMBEQ, pour M. Stéphane Baribeau, avec la Municipalité de La Patrie étant donné que celui-ci est inspecteur en bâtiment pour les deux municipalités ;

✚ Que la Municipalité de Chartierville défraie la moitié des coûts, avec la Municipalité de La Patrie, reliés à la formation de M. Stéphane Baribeau aux cours suivants :

1. Le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées qui auront lieu à St-Jean-sur-Richelieu les 25 et 26 janvier 2011 pour un montant de 450\$ taxes en sus ;
2. Le règlement sur le captage des eaux souterraines qui aura lieu à Drummondville le 17 mai 2011 pour un montant de 240\$ taxes en sus ;
3. Le rôle de l'officier municipal et atelier pratique sur l'application des règlements d'urbanisme qui auront lieu à Thetford Mines les 8 et 9 février 2011 pour un montant de 450\$ taxes en sus ;
4. Les droits acquis et les règlements à caractère discrétionnaire en matière d'aménagement et d'urbanisme qui auront lieu les 24 et 25 février 2011 pour un montant de 450\$ taxes en sus ;
5. La gestion efficace des plaintes, les recours en cas de manquements aux règlements municipaux et la préparation d'un dossier devant la cour qui se tiendra le 14 février 2011 à Saint-Hyacinthe pour un montant de 240\$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

11-2022

Rémunération des pompiers :

Il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Jacques Blain que la Municipalité de Chartierville accorde une partie des augmentations demandées par le chef-pompier Jack Hladin pour l'année 2011 soit un taux de 16,41\$/heure pour le chef-pompier et le taux de 14,05\$/heure pour tous les autres pompiers. Adopté à l'unanimité.

Pour ce qui est de la proposition pour un système boni, les membres du Conseil ne retiennent pas cette proposition.

9. Période de questions :

M. Louis Lachance veut, en premier lieu, féliciter M. Camille Fortier pour son implication à la patinoire de Chartierville et le remercier de la part de tous les jeunes qui peuvent profiter de cette patinoire.

Par la suite M. Lachance demande des explications quant à la soumission retenue pour la construction du pavillon multifonctionnel.

M. le Maire lui explique que deux soumissions ont été demandées par écrit, que les membres du Conseil ont mandaté par résolution M. Michel Audet pour la construction de ce pavillon et rappelle à M. Lachance que sur sa soumission il était bien mentionné que sa soumission n'était pas valide, qu'elle servait seulement d'estimation des coûts des travaux.

10. Affaires nouvelles

11. Levée de l'assemblée :

11-2023

L'assemblée est levée à 19h55 par Camille Fortier sous la résolution 11-2023.

Jean Bellehumeur, Maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière